Image not found or type unknown

Probleme de remboursement apres jugement en penal

Par **bmaury**, le **17/07/2015** à **11:36**

Bonjour,
Une personne a été condamné en pénal en janvier 2013 à une peine de prison avec sursis et également a me rembourser les 26 837 € qu'elle m'avait escroquée.
A ce jour, soit le 17 juillet 2015 je n'ai reçu de sa part aucun paiement. Mon avocat avait mandaté un huissier il y a plus d'un an pour récupérer la somme. Je viens d'apprendre que celui-ci a accepté sans mon accord un remboursement de 50€ par mois soit une dette étalée sur près de 45 ans (pour info j'ai 55ans) et encaisse depuis quelques mois cette somme pour rembourser ses honoraires!!!
Je suis dans une situation financière plus que délicate, faillite de ma société, endetté, et bientôt sans domicile car plus les moyens de payer un loyer.
Auriez-vous des conseils car mon avocat qui a bien sur été payé par moi même ne suit plus vraiment l'affaire et le juge d'application des peines considère que le jugement a été prononcé et son application n'est plus de son ressort...
Je me retrouve donc victime d'une escroquerie qui a été jugé en pénal et je pense que la condamnée doit bien rire en ce moment.
Merci de m'avoir lu.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés